

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune Les Belleville

3 586 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants

Support des stations de Saint-Martin de Belleville,
Les Menuires et Val Thorens,
au sein du domaine skiable des 3 Vallées

Collectivité attractive et dynamique reconnue
pour la qualité de son cadre de vie,
la commune rayonne sur un territoire à dimension touristique.

recrute ↪

Un instructeur du droit des sols (H/F)

Poste permanent à temps complet

Catégorie B ou C

Par voie statutaire ou à défaut par la voie contractuelle

Intégré(e) à la direction de l'urbanisme et du foncier, l'instructeur(trice) effectuera les missions suivantes :

► Vos missions

- Accueillir et informer les pétitionnaires et le public sur les questions d'urbanisme
- Étudier la recevabilité, instruire et suivre les dossiers d'urbanisme dans les délais réglementaires
- Assurer la gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme
- Assurer les remplacements en commission d'urbanisme
- Suivi des enquêtes publiques
- Archiver les dossiers du droit des sols

► Vos aptitudes et compétences

- Connaître le droit des sols, le code de l'urbanisme, le code de l'environnement
- Connaissance du logiciel Next'ADS souhaitée
- Rédiger des notes de synthèse, des actes administratifs, lire les plans et les cartes
- Faire preuve de discernement, savoir s'adapter, savoir analyser et replacer le projet faisant l'objet de la demande dans un contexte politique, institutionnel, urbanistique et environnemental
- Faire preuve de rigueur, d'organisation et d'adaptation dans le fonctionnement quotidien
- Respecter le devoir de réserve et de discrétion professionnelle

➔ **Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser dès que possible à :**

**Monsieur le Maire - Mairie - 1 Place des Belleville -
73440 Les Belleville ou par courriel à l'adresse :
recrutement@lesbelleville.fr**



► Les conditions d'exercice

- Poste à temps complet
- Travail en bureau et sur le terrain
- Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public

► Vos avantages

- Aide au logement
- Télétravail possible (1 jour / semaine)
- Titres restaurant
- Participation employeur à la mutuelle familiale (68 %) et à la prévoyance (environ 30 %)
- CNAS (remise cinéma, billetterie, vacances, etc.)
- Participation au forfait de ski (avantage en nature)
- Participation aux abonnements aux centres sportifs
- Amicale du personnel (arbre de Noël, voyages, évènements conviviaux...)